

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2018-06-13

-----

L'an deux mil dix-huit et le onze du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Convocation : 04/11/2018

Présents : MM & Mmes Bernard BRUNET - Patrick VIGNERON – Joël GAUTHIER – Pierre COURIVAUD – Katia GENILLON – Jean-Pierre POPILLE – Nathalie GARCIA – Gontran BODESCOT.

Absents : M & Mme Carole DESCHAMPS – Richard CHAUVIN.

Secrétaire de séance : Mme Katia GENILLON

## OUVERTURE DE SEANCE

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 04 Avril 2018 est adopté à l'unanimité.

## I/ FINANCES

### 1) SUBVENTION CHAT PITO

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de l'Association CHAT PITO et précise que conformément à la demande du Conseil Municipal que l'Association CHAT PITO a transmis ses comptes. Pour rappel cette Association prend en charge les enfants sur l'ensemble de 23 communes, dont la commune de Chiroubles, lors des vacances scolaires et les mercredis en période scolaire. Le but de cette subvention étant d'aider l'Association au maintien de son activité et d'équilibrer son budget.

La commune de Chiroubles donnait 4€ par enfant et par jour de présence. Si nous restions dans le même cadre, les familles percevraient 1.80 € et l'Association percevrait 2.20 €.

Monsieur le Maire propose, dans le cadre de ce nouvel accord, de donner 3€ par enfant par jour de présence et de participer à hauteur de 2.20 € par jour par enfant à l'Association. Soit une subvention d'un montant 5.20 €.

Cette subvention étant prise sur le budget du CCAS.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention.

### 2) SUBVENTION CASERNE DES POMPIERS VILLIE MORGON / CHIROUBLES

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de la Commune de Villé-Morgon pour la participation à la construction de la caserne des pompiers. Le devis estimatif de cette construction est de 500 000€. Si le Conseil décidait de verser une subvention, celle-ci serait versée sur 3 ans.

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour donner une subvention pour la construction de la caserne mais le montant de cette participation reste à définir.

Le montant alloué à cette subvention sera défini lors de l'établissement du budget 2019 : cette subvention n'ayant pas été budgétisée sur cet exercice.

Les conseillers municipaux précisent qu'ils souhaitent avoir un droit de regard sur le devis estimatif afin d'évaluer le montant de participation pour la Commune de Chiroubles.

### **3) DEVIS DEPLIANTS POUR LE GITE**

Monsieur le Maire présente le devis établi par l'Imprimerie du Mont Saint Rigaud pour la réalisation et l'impression de dépliant pour la promotion du gite communal.

Le montant du devis est de 200 € HT comprenant : 70€ HT pour la réalisation et 130 € HT pour l'impression de 500 dépliant.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de cette prestation. Monsieur Gontran BODESCOT et Mme Katia GENILLON sont en charge de ce projet.

## **II/ ASSAINISSEMENT**

### **1) DELIBERATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur Pierre COURIVAUD présente les 2 devis qui ont été établis pour l'assainissement collectif. Les 2 sociétés qui ont répondu à cette demande sont les entreprises SUEZ et SOGEDO. Ces consultations ont été suivies et analysées par le bureau d'études C2I.

Le bureau d'Etudes analyse la société SUEZ comme étant le mieux disant.

ENTREPRISE	ACTUEL SUEZ	OFFRE SUEZ	OFFRE SOGEDO
Prix de l'eau en m3	3.56 € HT	3.54 € HT	4 € HT

ENTREPRISE	ACTUEL SUEZ	OFFRE SUEZ	OFFRE SOGEDO
Prix du m3 en vins produits	1.138 € HT	1.138 € HT	1.05 € HT

Monsieur Pierre COURIVAUD propose donc de renouveler le contrat d'assainissement avec la société SUEZ.

L'ensemble du Conseil municipal, au vu des éléments présentés, donne son accord à l'unanimité à Monsieur le Maire, pour signer la délibération et le contrat.

### **2) DEMANDE DE DEROGATION**

Monsieur Philippe RUET demande une dérogation pour continuer à se raccorder à l'assainissement collectif du fait de sa baisse d'activité et du coût élevé du raccordement actuel.

Il est précisé par Monsieur le Maire, que cette demande de prolongation portera à juillet 2020.

L'ensemble du Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la prolongation de la dérogation de raccordement.

## **III/ BATIMENTS**

### **1) POINT SUR LES TRAVAUX DE RENOVATION**

Monsieur Joël GAUTHIER présente l'avancement des travaux de rénovation sur les bâtiments communaux et précise que les menuiseries ont été changées sur tous les bâtiments communaux et qu'une partie de l'isolation a été faite sur le logement au-dessus du bar.

Au niveau des menuiseries il reste à régler le problème de barillet sur la porte d'entrée de la Mairie et de la salle Victor PULLIAT. Les conseillers n'ont plus de clés et ne peuvent de ce fait plus avoir accès à la Mairie. Monsieur le Maire précise que le menuisier a été prévenu et qu'il doit intervenir rapidement.

Monsieur Joël GAUTHIER annonce que les travaux de la Salle PULLIAT sont terminés (VMC, peinture, électricité,...).

## **2) APPEL A PROJET ACCESSIBILITE**

Monsieur le Maire annonce que le projet d'accessibilité complet a été déposé et qu'il est dans l'attente d'un retour concernant les attributions de subvention.

## **3) DEVIS BAUDRY**

Monsieur le Maire présente le devis établi par l'entreprise BAUDRY pour la réalisation de la rampe d'accès devant l'Eglise. Le montant du devis est de 2 363.65 € HT avec béton désactivé.

Monsieur le Maire présente également le devis établi par l'entreprise BAUDRY pour la pose de 32 m<sup>2</sup> de béton désactivé d'une épaisseur de 15 cm devant la salle PULLIAT. Le montant du devis est de 496 €HT.

Monsieur le Maire précise que ces travaux seront faits après les vendanges.

# **IV/ URBANISME**

## **1) DOSSIERS DE DECLARATION PREALABLES**

Les conseillers municipaux sont avisés des décisions émises concernant les demandes d'autorisations d'urbanisme :

- Monsieur Jean-Paul CHARVET : construction d'un abri de 19 m<sup>2</sup> = non opposition
- Monsieur Taleb NADJIB : pose de panneaux thermiques pour eau chaude sanitaire = non opposition

## **2) PROJET PLUI**

Monsieur le Maire avise les conseillers municipaux de la réception d'un courrier en date du 31 mai 2018 concernant le projet de PLUI.

Ce projet a pour but de dynamiser le territoire en poursuivant le développement du territoire, de la politique de l'habitat, de la politique de service et de favoriser un développement résidentiel (...) et des hameaux. Il est précisé que ces aménagements ne se feront qu'après accord du Conseil Municipal.

# **V/ VOIRIE**

## **1) FAUCHAGE DES VOIES**

Monsieur le Maire indique que le fauchage a été effectué sur l'ensemble des voies communales.

Il est rappelé à l'ensemble du Conseil municipal que des travaux sont en cours à Grille-Midi. La terre évacuée a été mise au cimetière.

D'autres travaux vont débuter cette semaine sur le chemin communal 21 à Souzon pour la remise en état du mur de soutènement en pierres.

A cet effet, Monsieur Patrick VIGNERON confirme qu'il a distribué aux administrés concernés une note d'information pour les avertir des dates des travaux et des possibles gênes occasionnées.

## **2) AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de l'achat de barrières avec les amendes de police et que 2 panneaux de tonnage « Interdit au plus de 10 m » vont être posés.

Monsieur Joël GAUTHIER demande s'il est aussi envisageable avec les amendes de police d'acquérir des panneaux indiquant les lieux de stationnement dans le village « panneaux Parking ».

## **VI/ CCSB**

### **1) REUNIONS**

Monsieur le Maire informe qu'il a participé à une réunion sur le département à JULLIE afin de faire un point sur le milieu de mandat.

Les conseillers municipaux indiquent qu'ils n'ont pas eu de réunions

## **VII/ SYNDICAT DES EAUX**

### **1) REUNIONS**

Monsieur Gontran BODESCOT avise les conseillers municipaux que le contrat d'affermage a été reconduit avec l'entreprise SUEZ ; que les travaux en cours aux Saignes sont terminés et que des travaux vont être entrepris à Javernand. Pour ces travaux une convention sera signée entre le SYDER et le Syndicat des eaux afin de ne pas ouvrir la route 2 fois.

Monsieur Gontran BODESCOT informe que la prochaine réunion pour la planification de travaux sur la commune de Chiroubles aura lieu le 13 Juin 2018.

## **VIII/ PERSONNEL**

### **1) REUNIONS**

Monsieur le Maire informe que l'arrêt maladie de Françoise TUPIN en cours jusqu'au 06 juillet 2018. Un remplacement a été mis en place auprès du CDG les jeudis et vendredis jusqu'au 29 juin 2018.

### **2) RIFSEEP**

Ce sigle signifie Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions de Suggestions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel. Le but de ce projet est d'uniformiser les dotations des agents de la fonction publique.

Monsieur Pierre COURIVAUD précise qu'une réunion sera programmée avec les membres de la commission du personnel afin de mettre en place un régime indemnitaire pour l'ensemble du personnel de la commune.

Monsieur le Maire indique également que des réunions d'informations sont organisées sur le sujet par la CCSB et que les dates seront communiquées aux conseillers intéressés et que nous avons à notre disposition un exemple de plan établi par la commune de BELLEVILLE et la CCSB.

## **IX/ QUESTIONS DIVERSES**

Sont évoqués :

### **1) REFECTION PLACE**

Monsieur le Maire avise les conseillers municipaux de la réalisation d'un devis par la société REVILLON pour la réfection de la place devant la buvette des boules. Le coût de ces travaux s'élève à 2089.80 € HT. Ce prix comprenant la pose de Saint Martin sur une épaisseur de 4 cm sur l'ensemble de la place.

Dans le même temps, un réajustement sera fait sur l'esplanade de la Mairie pour boucher les trous en formation.

L'ensemble du Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la signature du devis.

### **2) DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de l'obtention d'une dotation de solidarité communautaire d'un montant de 4434 € pour 2018 (montant de 4226 € en 2017).

### **3) RENOUVELLEMENT CONTRAT**

Madame Sophie BODESCOT demande par courrier à l'ensemble du Conseil que soit renouvelé son aménagement horaire dans le cadre de sa formation.

L'ensemble du Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour ce renouvellement.

### **4) CHEMIN DES CRETES**

Monsieur Gontran BODESCOT alerte sur le fait que le chemin pédestre des crêtes est à entretenir. Monsieur le Maire précise qu'une personne sera envoyée pour effectuer ce nettoyage.

### **5) COURRIER LOGEMENTS VAVCANTS**

Monsieur Jean-Pierre POPILLE informe qu'il a été interpellé par des administrés qui ont reçu un courrier concernant des logements vacants dont ils sont propriétaires et qu'ils souhaitaient savoir si ces informations avaient été transmises par la Mairie. Certaines de ces informations étant erronées.

Monsieur le Maire précise qu'il est au courant pour ces courriers mais que la Mairie n'est en rien responsable : ces courriers étant à l'en-tête de la CCSB.

### **6) CONSEIL D'ECOLE**

Monsieur Jean-Pierre POPILLE rappelle que le Conseil d'Ecole aura lieu le 12 juin 2018.

### **7) JOURNAL MOSAIQUE**

Monsieur Jean-Pierre POPILLE fait remarquer qu'un article est paru dans le journal MOSAIQUE sur l'Eglise de CHIROUBLES et que le 10 juin 2018 une messe a été célébrée en cette église. La souscription actuelle est de 1250 €.

Avant de clore la séance, le Conseil Municipal fixe la prochaine réunion au 16 juillet 2018 à 20 heures 00.

La séance est levée à 22 heures 05.

